

# Éthiopie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



## Alertes et dernières minutes

ALERTE

### **Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger**

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

DERNIÈRE MINUTE

### **Situation sécuritaire**

Date de mise en ligne le : 29 janvier 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

La situation dans la région du Tigré est très instable : des affrontements entre les « Tigrayan Defense Forces (TDF) » et les « Ethiopian National Defense Forces » (ENDF) ont été signalés le 26 janvier dans la région de Tselemt et des mouvements de troupes sont signalés depuis. Les aéroports de la région dont celui de la capitale régionale Mekele ont été fermés au trafic civil le 29 janvier. Dans ces conditions il est rappelé que tout déplacement dans la région du Tigré est formellement déconseillé.

DERNIÈRE MINUTE

### **Activité sismique et volcanique**

Date de mise en ligne le : 07 janvier 2025 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Plusieurs secousses sismiques ont accompagné ces derniers jours l'émanation de gaz et de fumées provenant du volcan Dofen. Il est recommandé à toute personne résidente ou de passage d'éviter une zone de 50 km autour du volcan.

Pour mémoire, les déplacements dans cette région sont formellement déconseillés, en raison de risques sécuritaires.

DERNIÈRE MINUTE

## **Incidents armés en région Amhara**

Date de mise en ligne le : 16 février 2024 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

L'état d'urgence a été prolongé en Amhara pour quatre mois le 2 février 2024, cette région étant touchée par le soulèvement de milices nationalistes depuis août dernier. En raison des tensions et d'une multiplication d'incidents violents observés dans cette partie de l'Éthiopie, tous les déplacements dans la zone - par voie aérienne ou terrestre - sont formellement déconseillés jusqu'à nouvel ordre.

DERNIÈRE MINUTE

## **Situation dans le Nord de l'Éthiopie**

Date de mise en ligne le : 16 février 2024 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

L'accord de cessation des hostilités entre le gouvernement et le TPLF (Front de libération du peuple du Tigré) signé à Pretoria le 2 novembre 2022 et complété par les deux déclarations de Nairobi des 12 novembre et 22 décembre ont permis le retour à la paix dans les régions du Nord de l'Éthiopie (Tigré, Afar et Amhara).

Restent formellement déconseillées les 3 zones contestées dans la région du Tigré (Wolkayt/Tigré occidental ; Tselemte et Raya) dans lesquelles la situation sécuritaire est précaire, ainsi que les zones frontalières avec l'Érythrée.

Il est possible de se rendre en avion à Mekelle et Shire depuis Addis Abeba. Toutefois, suite aux destructions et pillages ayant accompagné le récent conflit, l'offre de soins médicaux reste très limitée.

Pour plus d'informations, consulter l'onglet Sécurité de cette page.

DERNIÈRE MINUTE

## **Rappel - Violences intercommunautaires**

Date de mise en ligne le : 22 juin 2023 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

De fortes tensions intercommunautaires impliquant plusieurs groupes armés sont constatées dans plusieurs parties du pays : en région Gambella (ville de Gambella et alentours, route entre Gambella et Guimbi, ville de Guimbi), à l'ouest de la région Oromia (Kelam Wellega, districts de l'Ouest Wellega, de l'Est Wellega dans la région de Nekemte), dans le district de Gurage en Oromia et dans la région autour d'Awash (route vers Mieso).

Des affrontements violents et des massacres de civils sont rapportés. Dans ce contexte, il est formellement déconseillé de se rendre dans ces zones jusqu'à nouvel ordre, quel que soit le motif.

ALERTE

## **Hausse des cas de rougeole**

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

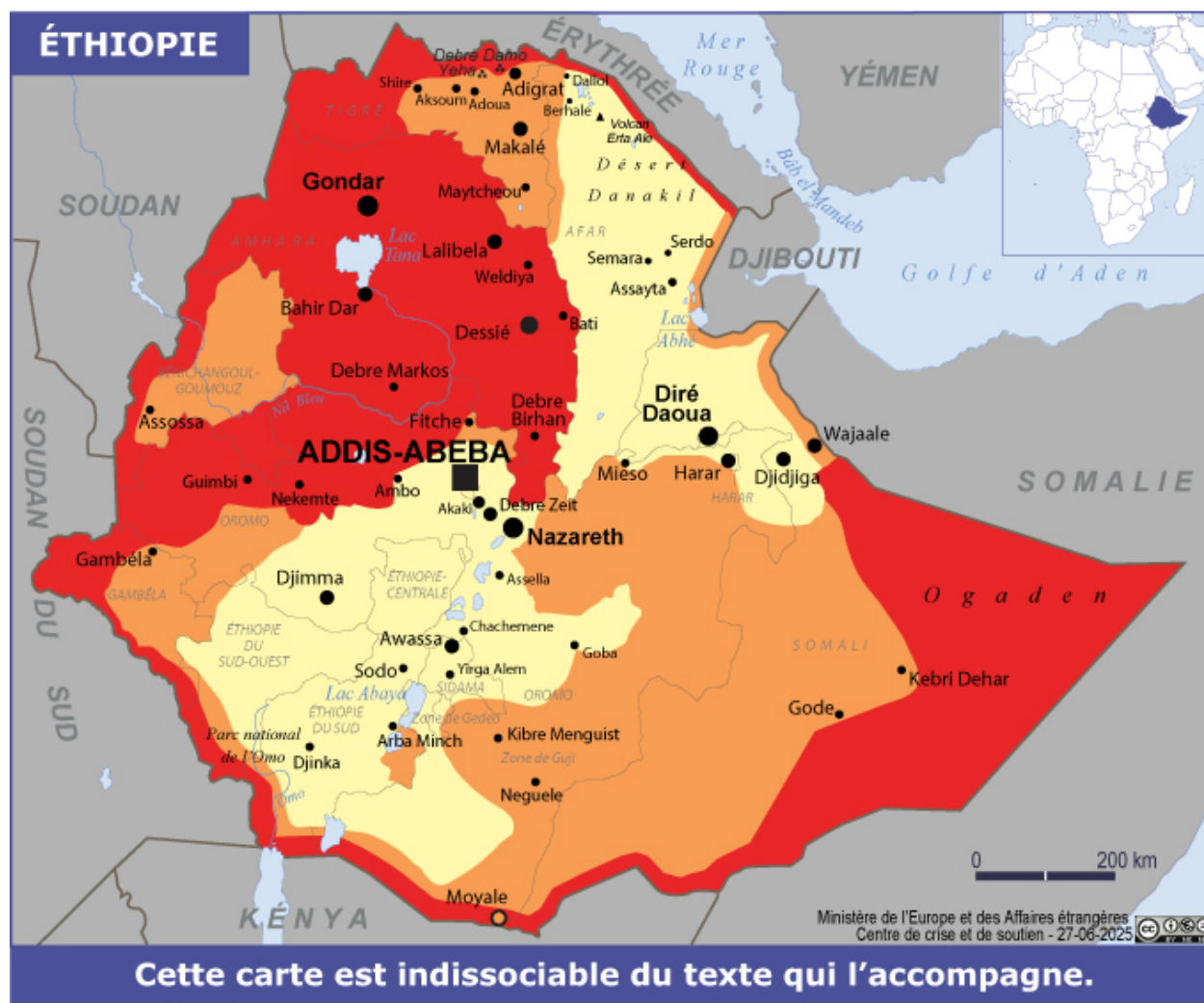
La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

## Sécurité

Date de mise à jour le : 06 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Zones de vigilance



Dernière actualisation le 05/03/2026, information toujours valable à la date du jour

## **Zones formellement déconseillées (en rouge)**

### **Région du Tigré**

Après deux ans de conflit entre l'armée fédérale éthiopienne et le TPLF (Tigray's People's Liberation Front) et malgré la signature d'un accord de cessation des hostilités le 2 novembre 2022, certaines zones de la région demeurent contestées entre différents groupes (western Tigray, frontières avec la région Amhara) et sont donc formellement déconseillées, de même que toute la bande frontalière avec l'Erythrée (forte militarisation, présence de nombreuses munitions non explosées datant du dernier conflit).

### **Région Afar**

Toute la bande frontalière de l'Afar avec l'Erythrée est formellement déconseillée.

### **Région Amhara**

L'ensemble de la région Amhara est formellement déconseillé en raison de combats sporadiques et de blocages réguliers des axes routiers par les forces gouvernementales ou les mouvements rebelles, y compris les grandes localités, qui sont ponctuellement sujettes à des combats ou des attaques ciblées.

### **Frontière avec le Soudan du Sud**

La zone, qui connaît un afflux massif de réfugiés, est dangereuse en raison de la présence possible de groupes armés impliqués dans le conflit sud-soudanais et d'un afflux massif de réfugiés.

### **Frontière avec le Soudan**

La zone est le lieu d'incursions armées de part et d'autre de la frontière, et de trafics, notamment d'êtres humains. La guerre civile en cours actuellement au Soudan interdit toute entrée dans ce pays.

### **Frontière avec la Somalie et le Kenya**

La zone est particulièrement dangereuse en raison du risque de pénétration d'éléments d'Al Shabaab (dernière incursion en juillet 2022), de la présence d'éléments armés non gouvernementaux et des incidents fréquents entre clans somalis. Le risque d'enlèvement d'Occidentaux dans cette région est réel. Les personnels humanitaires qui sont amenés à y travailler sont invités à se faire connaître à la section consulaire d'Addis Abeba et à s'enregistrer sur Ariane afin de pouvoir être contactés en cas d'alerte. Ils sont invités à suivre scrupuleusement les consignes du service de sécurité des Nations unies et des ONG. La ville de Moyale, frontalière du Kenya, est le lieu de massacres inter-ethniques, et constitue une plaque tournante pour divers trafics. La région frontalière de Las Anod a accueilli plusieurs dizaines de milliers de réfugiés depuis janvier 2023 à la suite d'affrontements à Las Anod (Laascaanood) en Somaliland.

### **Ouest de la région Oromo**

En raison de violents affrontements intercommunautaires impliquant différents groupes armés, les woredas West-Wellega, East-Wellega, et Horo Guduru sont formellement déconseillés. Les woredas de West Shewa et North Shewa à l'ouest d'une ligne Agere Hywet / Fitcha sont également formellement déconseillés.

### **Région de Gambela**

Cette zone est régulièrement soumise aux tensions intercommunautaires ainsi qu'aux débordements des crises affectant le Soudan du sud. En outre, elle est un foyer très actif de choléra.

## **Zones déconseillées sauf raison impérative (en orange)**

## Région du Tigré

La nomination d'une nouvelle autorité pour l'administration intérimaire de la région a minoré le risque d'un conflit ouvert. Les conditions ne sont cependant pas réunies pour une reprise de séjours touristiques et une grande partie la région reste déconseillée sauf raison impérative.

## Région Afar

En raison des tensions entre populations Somali et Issa, toute la bande frontalière avec la région Afar (où des combats meurtriers ont encore eu lieu en 2024) est déconseillée, sauf raison impérative.

## L'ouest de l'Ogaden (région Somali)

Cette région connaît toujours des épisodes de tensions en raison de violences récurrentes entre clans somalis et de la présence de plusieurs centaines de milliers de déplacés internes.

## Région Oromo

Des incidents violents entre communautés impliquant plusieurs groupes armés se produisent dans plusieurs parties de cette région.

Les incidents liés à l'insurrection des milices rebelles en région Amhara ont tendance à déborder sur la partie de la région Oromia située à environ 100 km au nord la capitale Addis Abeba.

Les zones situées aux alentours de Fitcha sont formellement déconseillées. Il est possible de se rendre au site touristique de Debre Libanos après s'être renseigné sur la situation sécuritaire sur la route le reliant à Addis Abeba, aux alentours de laquelle des incidents sont ponctuellement recensés.

L'axe routier Adama- Mieso, en bordure nord d'une région dans laquelle des foyers de rébellion sont actifs est déconseillé, de même qu'une grande partie des régions Arsi.

Sur le plateau des Bale, il est déconseillé de camper de nuit. La visite du plateau est toujours autorisée mais elle doit être faite exclusivement en journée à partir des villes de Dinsho ou Goba.

Les zones de Gedeo et d'une partie de Guji sont le théâtre de violences interethniques entre Oromos et Gedeos.

Les zones Amaro et Burji peuvent être le théâtre d'affrontements tribaux et d'attaques contre des civils.

La ville de Moyale, frontalière du Kenya, constitue une plaque tournante pour divers trafics et il est déconseillé d'y passer la nuit.

## Frontière interrégionale entre Oromia et Benishangul-Gumuz et la zone de Metekel dans la région du Benishangul-Gumuz

Depuis l'été 2018, le district Est-Wellega en région Oromo ainsi que le sud de la zone Kamashi en région Benishangul Gumuz sont le théâtre de conflits, et d'affrontements entre des groupes armés non étatiques et les forces fédérales.

## Zones en vigilance renforcée (en jaune)

Les conditions générales de sécurité en Éthiopie permettent :

- de se rendre à Addis-Abeba en étant vigilant à l'égard de l'augmentation de la petite criminalité. Il est nécessaire d'y circuler en voiture ;

- de se rendre en région Central Ethiopia à l'exception de la zone Gedeo située en région Southern Ethiopia, en se renseignant sur la situation locale (tensions interethniques) avant les déplacements, en privilégiant la voie aérienne pour les longues distances car la circulation routière demeure un important facteur de risque ;
- de se rendre dans le parc national de l'Omo (sauf l'extrême-sud, la zone frontalière avec le Soudan du sud étant formellement déconseillée et déconseillée sauf raison impérative) et d'effectuer des excursions dans la région de la vallée de l'Omo, à l'exception du territoire des Mursi (les voyageurs sont toutefois invités à organiser leur séjour avec des agences de tourisme spécialisées et à privilégier le transport par voie aérienne entre Addis Abeba et Jinka) ;
- de se rendre dans la ville-région de Dire Dawa et Harar et jusqu'en région Somalie sur l'axe principal à condition de privilégier le transport par voie aérienne depuis Addis Abeba et d'appliquer les recommandations de sécurité détaillées ci-dessous. Bien que la ville de Harar et la route qui la relie à Dire Dawa soient en vigilance renforcée, leurs alentours (y compris le Sanctuaire de la vie sauvage de Harar et la montagne Kondudo) demeurent déconseillés sauf raison impérative. Il convient également de se renseigner sur la situation entre Babile et Djidjiga avant d'effectuer un déplacement ;
- Il est possible de se rendre, y compris par voie routière, d'Addis Abeba à Awassa et Arba Minch et de visiter les lacs. Ponctuellement la situation sécuritaire peut être dégradée. Il est donc fortement conseillé de se renseigner avant de se déplacer dans cette région.

## Cas spécifique de la dépression des Danakil

Il est possible de se rendre en région Afar, notamment dans la dépression des Danakil (via Berahale, Dallol), depuis Semera (déplacement en avion depuis Addis Abeba jusqu'à Semera), accompagné exclusivement de professionnels du tourisme.

Avant son départ, et au regard des conditions climatiques extrêmes, il est également recommandé de s'assurer auprès de son médecin traitant que son état de santé permet l'excursion. Elle est formellement déconseillée aux enfants de moins de 15 ans et aux personnes âgées, enceinte ou cardiaques. Il est préférable de se rendre dans la zone au cours de la période la moins chaude qui s'étend d'octobre à mars.

Même parmi les agences spécialisées dans les voyages « extrêmes », en France comme en Éthiopie, les services offerts sont de qualité inégale. Parmi les critères de référence qui peuvent servir de repères pour sélectionner les agences, il paraît impératif de retenir au moins les points suivants :

- déplacement avec au moins deux véhicules en bon état et emport de pièces mécaniques de rechange ;
- signaler à l'ambassade de France tout déplacement dans la zone (la zone du Erta Ale ne bénéficie d'aucune couverture téléphonique à moins de 15 km) ;
- ressources suffisantes en vivres, en eau et en carburant ;
- emport d'un nécessaire médical approprié à la zone (cachets de sel, vitamines, anti-diarrhéiques...) ;
- des recommandations précises de sécurité lors des visites du Dallol et du cratère du volcan du Erta Ale, encore en activité ;
- un encadrement professionnel des touristes impliquant un temps de séjour sur le site limité à quelques heures et des itinéraires de visite sécurisés et encadrés par les autorités locales.

## Risques encourus et recommandations associées

### Conflit armé

Après deux ans de conflit entre l'armée fédérale éthiopienne et le TPLF (Tigray's People's Liberation Front) et malgré la signature d'un accord de cessation des hostilités le 2 novembre 2022, l'ensemble de la région du Tigré reste formellement déconseillé.

Il est déconseillé sauf raison impérative d'aller en région Afar via Semera (zone orange). S'agissant de la zone touristique du désert du Danakil, il est recommandé de reporter tout déplacement touristique.

De manière générale, avant tout déplacement, il convient de vérifier quelles sont les zones formellement déconseillées (rouge), déconseillées sauf raison impérative (orange) et en vigilance renforcée (jaune) et les recommandations associées (cf. ci-dessus).

## **Risques socio-politiques**

Les affrontements entre communautés ou lors d'émeutes anti-gouvernementales ont causé plusieurs milliers de morts et le déplacement de millions de personnes depuis septembre 2017. Les tensions et violences interethniques et intercommunautaires, impliquant parfois des groupes armés, touchent de nombreuses parties du pays, en particulier les frontières inter-régionales, qui correspondent souvent à des zones de contact entre communautés. Des épisodes de violence, des manifestations et des blocages de route sont possibles partout dans le pays.

Dans les zones classées en vigilance renforcée, il est très fortement conseillé de faire appel à des professionnels du tourisme et d'être accompagné de guides et chauffeurs professionnels, notamment lors de circuits de visite traversant plusieurs régions.

## **Sécurité routière (voir également la rubrique « Infos utiles »)**

Le risque d'accident de la route est très élevé sur l'ensemble du territoire du fait de la vétusté du parc automobile, des infrastructures et du comportement dangereux des conducteurs comme des piétons. Le taux de mortalité des accidents est accentué par l'absence de moyens de secours et la faible qualité des infrastructures médicales. Il est recommandé d'éviter les transports publics (mini-bus notamment) et de faire appel à des chauffeurs privés auprès d'agences de voyage ou de location reconnues. A Addis Abeba, des applications permettent de commander des courses, il convient toutefois de bien vérifier que le chauffeur qui stationne près du point de départ est bien celui commandé (en vérifiant sa plaque d'immatriculation).

En dehors des grandes villes, la conduite de nuit est à proscrire absolument. Même dans les grandes villes, il convient d'éviter de rouler trop vite, y compris sur les grands axes du fait du comportement imprévisible des piétons.

## **Terrorisme**

Le risque terroriste existe en Éthiopie, compte tenu de la situation régionale et des actions du mouvement terroriste Al Shabaab en Somalie (attaques en région Somali en juillet 2022). Il convient de faire preuve de vigilance dans les lieux publics et d'éviter les rassemblements.

## **Délinquance**

La criminalité se développe de manière significative dans les grandes villes du pays, surtout à Addis Abeba depuis quelques années, et cible particulièrement les étrangers (touristes comme expatriés).

On observe dans la capitale le développement de modes opératoires violents, de nuit comme de jour, y compris dans des rues très passantes du centre-ville, avec une multiplication des agressions avec coups et blessures, par strangulation ou sous la menace d'armes blanches.

Les collines boisées du nord de la ville (Yeka, Entoto), les quartiers de Bole Atlas, de Meskel Square et Piassa concentrent le plus grand nombre d'agressions de même que les différents carrefours d'Addis Abeba du fait de la présence d'un nombre important d'enfants des rues parfois sous l'emprise de stupéfiants.

Il convient autant que possible d'éviter de se déplacer seul à pied, de jour comme de nuit. En voiture, les portières doivent impérativement être verrouillées et les vitres relevées.

En cas de vol ou d'agression, il est conseillé de porter plainte immédiatement auprès du commissariat le plus proche et de signaler le cas auprès de la section consulaire, via le numéro de permanence consulaire.

## Risque sismique

L'Éthiopie se situe dans une région d'activité sismique élevée.

Pour obtenir plus d'informations sur la conduite à tenir en cas de séisme, vous pouvez consulter la fiche « Risques naturels ».

## Recommandations générales

- Faire preuve de vigilance dans les lieux publics, éviter les rassemblements et manifestations, quel que soit leur caractère.
- Éviter les gares routières et les autobus municipaux, ainsi que les taxis privés de type mini-bus.
- Conduire avec les portières fermées à toute heure du jour et de la nuit. Lors des déplacements nocturnes, se faire déposer en face de son domicile. Éviter de rester isolé ou de marcher dans des lieux non éclairés.
- Fréquenter exclusivement les hôtels, restaurants et bars sécurisés.
- Le camping sauvage est formellement déconseillé sur l'ensemble du territoire.
- En cas d'agression, il est recommandé de rester calme, de ne pas opposer de résistance et d'avoir sur soi quelque argent à portée de main pour satisfaire l'agresseur.
- Il est formellement déconseillé d'emprunter les voitures estampillées "Ride" ou "Feres" (VTC locaux) sans les avoir réservés au préalable dans l'application dédiée. Bien vérifier lors de la montée à bord de ces véhicules réservés par ces applications qu'il s'agit bien de la bonne voiture (numéro de plaque, modèle et nom du chauffeur). De nombreuses escroqueries, crimes et délits impliquant de faux chauffeurs ont été constatés.

## Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 06 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Mesures liées à la Covid-19

Toutes les mesures de restrictions sanitaires pour l'entrée sur le territoire ont été levées.

### Formalités d'entrée et de sortie du territoire

L'obtention d'un visa est obligatoire pour visiter l'Éthiopie quel que soit le motif de la visite. Avant de partir, les visas doivent impérativement être obtenus par Internet avec la procédure d'e-Visa. Les voyageurs doivent être en possession d'une copie papier de leur e-Visa pour entrer sur le territoire éthiopien.

**L'obtention d'un visa à l'arrivée est aléatoire et ne peut être recommandée.**

Pour tout renseignement complémentaire, il est recommandé d'interroger l'Ambassade d'Ethiopie à Paris.

Le visa peut également être demandé via la plateforme en ligne des autorités éthiopiennes.

**Les voyageurs dont le visa de séjour expire avant leur départ d'Éthiopie** doivent impérativement obtenir une extension de ce visa avant sa fin de validité auprès des services de l'immigration à Addis Abeba. Cette formalité est payante : 100 USD pour un mois supplémentaire pour un visa de tourisme, 160 USD pour un visa d'affaires, jusqu'à 300 USD pour une extension de visa pour trois mois. En cas de dépassement de la durée de validité du visa, les voyageurs sont passibles d'une amende de 5 USD par jour de dépassement pour un retard compris entre un et quinze jours, et de 10 USD par jour de dépassement pour un retard compris entre quinze et trente jours, voire d'une amende supplémentaire décidée par les autorités judiciaires éthiopiennes avant d'être autorisés à quitter l'Éthiopie. Toutes ces amendes ne peuvent être payées qu'en devises étrangères, malgré les difficultés locales à s'en procurer.

**Le contrôle à la frontière entre l'Éthiopie et Djibouti** s'effectue en deux temps : le premier contrôle est mené par la police aux frontières, le second par la douane. Il est obligatoire de passer ces deux points de contrôle, quel que soit le sens de franchissement de la frontière. Le non-respect de cette règle expose les voyageurs à de sérieuses difficultés avec les services de sécurité du pays visité. Il peut entraîner l'immobilisation du véhicule et par conséquent le blocage de son propriétaire à la frontière pour une durée indéterminée, sans que ni l'ambassade de France en Éthiopie ni l'ambassade de France à Djibouti ne puissent assister les voyageurs qui y contreviendraient ou qui ne seraient pas en mesure de présenter tous les documents requis.

Le passage de la frontière en train n'exclut aucunement la possibilité de sérieuses difficultés administratives avec les douanes locales. Des blocages réguliers ont été rapportés. Par conséquent, il est préférable d'exclure ce franchissement frontalier par la route ou le chemin de fer et privilégier l'avion.

**La frontière terrestre avec l'Érythrée** n'est pour le moment pas ouverte aux voyageurs étrangers. Le passage vers l'Érythrée ne peut se faire actuellement que par avion. L'ambassade d'Érythrée en Éthiopie n'est pas encore en mesure de délivrer des visas pour l'Érythrée.

**La frontière terrestre avec le Soudan** ne doit être empruntée en aucune circonstance, compte tenu du conflit en cours au Soudan. De plus, les conditions sécuritaires dans la zone frontalière du triangle d'Al-Fashaga ne sont régulièrement pas favorables. De plus, en période de paix, les autorités douanières demandent des dépôts de garanties en espèce correspondants à la valeur de tous les véhicules entrants en Ethiopie.

**La zone frontalière avec le Soudan du Sud**, qui connaît un afflux massif de réfugiés, est dangereuse en raison de la présence possible de groupes armés et d'un afflux massif de réfugiés.

**La frontière terrestre avec la Somalie** n'est pas ouverte aux voyageurs étrangers. Elle est étroitement contrôlée par l'armée éthiopienne. Ce point de passage est formellement déconseillé.

**Le passage à la frontière entre l'Éthiopie et le Kenya à Moyale** est techniquement possible mais fortement découragé. Des activités criminelles menées par des bandes locales ont été repérées dans la zone. Les autorités douanières peuvent occasionnellement demander des garanties financières en contrepartie de sa traversée.

Pour de plus amples informations, prendre l'attache de l'ambassade d'Éthiopie à Paris (voir dans la rubrique "Contacts utiles").

## Réglementation douanière / contrôle des changes

Tous les voyageurs étrangers (séjour de 3 mois maximum) peuvent importer des devises étrangères dans la limite de 10 000 USD (ou équivalent) sans déclaration auprès des douanes éthiopiennes. Ces consignes peuvent s'appliquer pour les passagers en transit long amenés à sortir temporairement de l'aéroport.

## Santé

Date de mise à jour le : 06 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

### Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Les structures médicales en Éthiopie disposent de moyens limités et l'offre de soin est globalement de qualité très insuffisante. En dehors de la capitale, les structures médicales sont rares et les ambulances inexistantes. Les cas médicaux sérieux nécessitent une évacuation sanitaire principalement vers le Kenya ou la France.

Il convient de connaître et faire connaître les références de son contrat et les coordonnées de son assurance pour permettre une intervention plus rapide des secours. Pour les personnes effectuant des voyages supérieurs à 3 mois, il est recommandé de vérifier précisément avec la compagnie d'assurance avant le départ de France les conditions retenues.

### Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est

indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

Les pharmacies en Éthiopie ont un approvisionnement aléatoire.

### **Vaccinations**

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

### **Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :**

- **Fièvre jaune** : la vaccination contre la fièvre jaune est recommandée. Elle peut être exigée à l'entrée du pays pour les voyageurs en provenance d'un pays à risque de transmission ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Méningite ACWY** en cas de séjour pendant la saison sèche (habituellement hiver et printemps) ou d'épidémie signalée ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Chikungunya** : en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** : en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique ;
- **Mpox** : en cas d'exposition à risque.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

## **Risques sanitaires**

### **Maladies transmises par les moustiques**

#### **Chikungunya**

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

#### **Dengue**

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Cinq régions dans le pays font face à une épidémie de dengue.

## **Fièvre jaune**

Il s'agit d'une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont variables, allant du syndrome pseudo-grippal (fièvre, frissons, douleurs musculaires, maux de tête...) à des formes plus graves (vomissements de sang, jaunisse, convulsions, coma...) qui sont mortelles dans 20 à 60 % des cas. Aucun traitement curatif n'existe à ce jour.

La prévention individuelle repose uniquement sur la vaccination et sur la protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination doit être réalisée dans un centre de vaccination international et de préférence au moins 10 jours avant le départ.

De nombreux pays exigent la vaccination à l'entrée du territoire. Le fait qu'un pays n'exige pas la vaccination contre la fièvre jaune ne signifie pas qu'il n'y a aucun risque de transmission de la maladie.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

## **Paludisme**

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

Le pays est en situation épidémique de paludisme depuis 2023 dans la plupart des régions situées en dessous de 1500 mètres d'altitude. Il n'y a pas de paludisme à Addis Abeba.

## **Autres maladies**

### **Mal des montagnes**

Le mal aigu des montagnes (MAM) est une maladie survenant en haute altitude (plus de 2 500 mètres de hauteur) lorsque l'organisme n'a pas eu le temps de s'acclimater au manque d'oxygène consécutif à la baisse de pression. Il peut se manifester par des troubles de type respiratoires (essoufflement) et/ou neurologiques (maux de tête, nausées, vomissements, troubles du sommeil) qui peuvent être transitoires ou s'aggraver et conduire au décès.

L'identification des symptômes du mal des montagnes peut être difficile : il est essentiel de communiquer en permanence, sans restriction, sur son état physique. De surcroît, les capacités de réflexion et d'action d'une victime du mal aigu des montagnes peuvent être altérées. En cas de survenue de symptômes il est recommandé d'interrompre l'ascension, de redescendre le plus rapidement possible à une altitude inférieure, au minimum en dessous de 4000 mètres, avec un accompagnant et de consulter un médecin.

Toute personne, quelle que soit sa condition physique et son habitude de la randonnée en altitude, peut être confrontée au mal des montagnes. La prévention repose sur des règles essentielles :

- Une adaptation progressive à l'altitude en limitant les efforts physiques les premiers jours ;
- Une ascension lente et progressive (pas plus de 400 m de dénivelé positif entre deux nuits consécutives à partir de 2 500 m) ;
- Une hydratation régulière en évitant les boissons alcoolisées et repas copieux ;
- Ne jamais abandonner une personne malade.

Les excursions et randonnées en altitude doivent faire l'objet d'un avis médical spécialisé avant le départ. La haute altitude est déconseillée pour les enfants. La grossesse ainsi que la notion d'antécédents cardiaques, pulmonaires, neurologiques ou rénaux constituent une contre-indication.

L'Éthiopie est un pays d'altitude (de 1800 m à 4500 m sur les hauts plateaux).

### **Choléra**

Le choléra est une infection digestive bactérienne qui se transmet par ingestion d'aliments mal cuits (fruits de mer, par exemple) ou souillés (fruits et légumes) et/ ou ingestion d'eau contaminée. Cette maladie, dite « des mains sales », se traduit par des troubles digestifs sévères (diarrhée liquide abondante, crampes abdominales, vomissements), un état de faiblesse générale et parfois de la fièvre.

La prévention repose sur la vaccination et le respect des règles d'hygiène alimentaire (se laver régulièrement les mains, ne consommer que de l'eau en bouteille, peler les fruits et légumes, manger de la nourriture cuite ; utilisation des installations sanitaires). Les personnes présentant les signes de la maladie doivent consulter un médecin en urgence.

**Pour plus d'informations**, consulter le site Santé publique France et le site du ministère de la Santé.

L'Éthiopie fait face à une épidémie de choléra depuis 2023 qui touche les régions nord (Amhara, Afar et Tigré), l'est (Somali, Harare, Dire Dawa) et toute la partie sud d'Addis Abeba.

### **Fièvre typhoïde**

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent

: une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur.

## Hépatite A

L'hépatite A est une maladie virale du foie provoquée par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. La prévention repose sur la vaccination et le respect de règles d'hygiène alimentaire.

### Maladie à virus de Marburg

La MVM est une fièvre hémorragique due à un virus transmis par la chauve-souris (déjections, salive) ou par contact direct avec les liquides corporels (sang, salive, vomissements...) de personnes infectées, ou indirect par des surfaces ou des objets contaminés. Les symptômes associent une forte fièvre, des maux de tête intenses, des vomissements et diarrhées. La maladie peut être mortelle. Il n'existe ni traitement spécifique ni vaccin. Les mesures de prévention sont essentielles :

- Ne pas consommer ni manipuler de viande de brousse ;
- Se laver les mains fréquemment au savon ou avec les solutions de lavage hydro-alcooliques ;
- Éviter tout contact avec les sécrétions des malades ayant une forte fièvre, des troubles digestifs, ou des hémorragies extériorisées par la bouche, le nez, ou les selles ;
- Éviter les rites funéraires au cours desquels les parents et amis du défunt sont en contact direct avec la dépouille.

**Pour plus d'informations** consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Le ministère de la santé éthiopien a confirmé le 14 novembre 2025 un foyer épidémique de fièvre hémorragique de Marburg dans la région Sud, aux environs de la ville de Jinka.

### Méningites à méningocoques

Il s'agit d'une infection très grave voire mortelle due à une famille de bactérie appelé méningocoques, qui atteint les enveloppes du système nerveux. La transmission entre individus se fait par l'intermédiaire de gouttelettes et sécrétions respiratoires, lors d'un contact prolongé. Des épidémies régulières sont observées en Afrique sub-saharienne notamment pendant la saison sèche (de novembre à juin). Les symptômes associent fièvre, maux de tête et du cou intenses, vomissements, léthargie, voire troubles de la conscience et coma. L'apparition de taches rouges sur la peau (purpura) d'extension rapide constitue un signe de gravité imposant une prise en charge médicale immédiate. La prévention repose sur la vaccination contre le méningocoque (sérotypes A, C, Y, W135). Il est recommandé de consulter un médecin ou un centre de vaccinations internationales avant tout voyage.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé.

Des cas de méningite peuvent apparaître à tout moment en Éthiopie, en particulier dans le sud ; il convient d'éviter de s'y rendre avec de jeunes enfants.

## **Poliomyélite**

La poliomyélite est une maladie très contagieuse due à un virus, transmis principalement par l'intermédiaire d'eau souillée et d'aliments contaminés par les selles. Après une incubation de quelques jours, l'infection est souvent bénigne voire asymptomatique mais dans de rares cas, elle peut entraîner une paralysie aiguë parfois irréversible, notamment des membres inférieurs. La paralysie des muscles respiratoires peut être mortelle. Il n'existe pas de traitement curatif et seulement des soins symptomatiques. La prévention repose sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

## **Rage**

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

## **Tuberculose**

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## **Pollution**

À Addis-Abeba principalement, la pollution de l'air peut atteindre des niveaux incommodants pour la santé des personnes les plus fragiles. En cas de forte pollution, il est conseillé de réduire toutes les activités à l'extérieur et de s'hydrater autant que possible ; les personnes souffrant de maladies respiratoires, d'asthme, de problèmes cardiaques, les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées sont alors invitées à maintenir fermées les portes et fenêtres de leur domicile et à ne pas sortir, sauf en cas de nécessité. Plus d'informations sur le site du Ministère des solidarités et de la santé.

## **Pendant le voyage**

### **Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques**

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;

- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

## Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

## Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

En cas d'injection, exiger que le matériel stérile soit ouvert devant soi. N'avoir recours aux transfusions sanguines qu'en cas de nécessité absolue.

## Informations utiles

Date de mise à jour le : 06 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

Bien que l'Éthiopie en accepte les principes et reconnaisse le droit de chaque ambassade à apporter une protection consulaire à ses ressortissants, elle n'est pas partie de la Convention de Vienne sur les relations consulaires de 1963. **Par conséquent, l'ambassade de France n'est pas systématiquement tenue informée lorsqu'un ressortissant français est arrêté et détenu.** En cas d'incident, il revient ainsi aux intéressés ou à leur famille d'alerter rapidement l'ambassade, notamment via sa permanence consulaire.

## Transport

### Infrastructures et sécurité routière

L'Éthiopie serait, selon l'OMS, le pays du monde le plus touché par les accidents mortels de la circulation (114 décès pour 10 000 véhicules). Plusieurs facteurs expliquent cette situation : augmentation du nombre de véhicules, parc automobile très vétuste, absence totale de dispositif de secours en province, port de la ceinture de sécurité facultatif, populations circulant le long des axes routiers, présence d'animaux sans surveillance et, d'une façon générale, comportement peu responsable de certains conducteurs (utilisation du téléphone portable, consommation de khat...).

Les consignes énoncées ci-dessous doivent être impérativement respectées :

- En cas de **location de véhicules**, il convient de s'assurer du parfait état du véhicule et qu'une assurance couvrant les dommages matériels et corporels a bien été souscrite par le loueur.
- En cas d'**accident entre véhicules n'entraînant pas de lésions corporelles**, la procédure normale consiste à immobiliser son véhicule sur le lieu même de l'accident, quitte à bloquer la circulation, et à attendre l'arrivée de la police afin d'établir un constat sur place. A Addis Abeba, il convient d'appeler le numéro suivant : 991, numéro de téléphone d'urgence de la police d'Addis Abeba, dédié aux étrangers (anglophone/amharique).
- En cas d'**accident corporel** : la conduite préconisée est de conduire la victime vers l'hôpital le plus proche. S'il n'est pas possible de s'arrêter, il convient de se rendre immédiatement au poste de police le plus proche pour déclarer l'accident, de se mettre à la disposition et sous la protection des autorités et de contacter le détachement de sécurité de l'ambassade (01 11 400 021/22 – H24 7j/7j). Cette pratique est tolérée par les autorités éthiopiennes, conscientes des risques qu'un étranger est susceptible de courir. Ne pas déclarer l'accident au poste de police le plus proche est en revanche considéré comme un délit de fuite. En cas d'accident mortel, quel que soit son degré de responsabilité (même nul), le conducteur encourt au minimum un an de prison ferme, quel que soit son statut.
- **En dehors des grandes villes, la conduite de nuit est à proscrire dans tous les cas** en raison de la présence de véhicules non éclairés et de bétail.
- Durant la **saison des pluies**, de juin à septembre, certaines routes sont **impraticables**.
- Les grands axes routiers sont desservis par des réseaux de bus.

## Réseau ferroviaire

La ligne de chemin de fer entre Dire Daoua et Djibouti a été rouverte au trafic des voyageurs après plusieurs années d'interruption pour cause de dégradation des infrastructures et du matériel. La prudence recommande d'éviter d'utiliser ce moyen de transport.

## Réseau aérien

L'avion est le moyen le plus rapide et le plus recommandé pour se déplacer à l'intérieur du pays. Ethiopian Airlines dessert les principales villes du pays.

## Législation locale

### Drogues

Toutes les drogues sont prohibées. Les peines encourues sont lourdes, qu'il s'agisse de la consommation ou de la vente de stupéfiants. Les délits de consommation ou de possession (y compris en très petites quantités) de marijuana, de haschich et autres substances de même type sont systématiquement punis. Le Code pénal réprime aussi bien la fabrication et la possession que l'usage et le trafic de stupéfiants. La fabrication et le commerce de ces produits entraînent un emprisonnement de 5 à 10 ans et une amende de 100 000 à 200 000 birrs (15 000€). La

possession, le transport et l'échange à des fins de commerce entraînent une peine de 5 ans minimum et une amende de 100 000 birrs maximum (7 500€). L'utilisation personnelle de stupéfiants et la fourniture de ces produits à une tierce personne sont punissables de 7 ans d'emprisonnement et de 50 000 birrs d'amende maximum (3 750€).

## Armes à feu

Le **port d'armes à feu** est interdit.

## Homosexualité

L'homosexualité est interdite et passible de condamnation à des peines allant d'un à quinze ans de prison. Suite à un renforcement de la législation à l'encontre des personnes LGBTQI+, des contrôles systématiques peuvent être menés dans Addis Abeba dans des bars, hôtels ou restaurants suspectés d'être liés à cette communauté. Les couples de même sexe peuvent ne pas pouvoir partager une même chambre ou faire l'objet de filatures dans la rue et de contrôles policiers renforcés. Il est préférable de faire preuve d'une grande discrétion.

## Pornographie

La pornographie est interdite et passible de condamnations à des peines allant d'un à quinze ans de prison.

## Artisanat et antiquités

Il est autorisé d'emporter avec soi des souvenirs artisanaux. Toutefois, les autorités douanières saisissent parfois des objets touristiques, surtout religieux, mais également d'autre nature. Il est conseillé de demander une facture lors de tout achat de souvenirs et de la conserver avec soi. Pour exporter une antiquité éthiopienne, il convient d'être en possession d'une autorisation spéciale. Les principaux antiquaires d'Addis Abeba assistent les voyageurs pour l'obtenir.

## Espèces menacées

L'Éthiopie a ratifié en 1989 la convention de Washington sur la protection des espèces menacées et l'applique avec la plus grande rigueur à ses postes frontières ainsi qu'aux aéroports, y compris en zone internationale de transit. Le code pénal prévoit une peine de prison de dix ans maximum et une amende de 10 à 30 000 birrs.

## Divers

L'importation de jumelles, même pour un court séjour touristique, n'est pas autorisée. Si cette importation a été rendue possible malgré cette interdiction, les jumelles peuvent être retenues et saisies lors des contrôles à l'aéroport et ce même pour des vols internes.

## Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

## Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 06 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

## Visas d'affaires

Les ressortissants étrangers qui souhaitent venir en Éthiopie dans le cadre de leurs activités d'affaires peuvent solliciter un visa de ce type auprès de l'ambassade éthiopienne dont relève leur pays de résidence. Pour les Français, cette possibilité est offerte à Paris. Dans tous les cas, le demandeur doit présenter **une invitation officielle émise par un correspondant installé en Éthiopie**.

Le visa peut également être demandé via la plateforme en ligne des autorités éthiopiennes. **Cette procédure ne permet que la délivrance de visas à entrée unique**. Toute demande doit être appuyée par l'entreprise éthiopienne invitante (numéro d'identification à entrer sur la plateforme).

Pour toute information sur l'évolution du régime des visas d'entrée en Ethiopie et des conditions de leur délivrance, consulter le site de l'ambassade d'Ethiopie à Paris.

Le service des visas de l'ambassade d'Éthiopie en France consulte la direction générale de l'immigration à Addis Abeba. Cette consultation peut durer des semaines, la délivrance du visa n'étant pas garantie.

Attention : La délivrance de visas à l'arrivée (aéroport) est très aléatoire et ne saurait être recommandée.

## Réseaux de communication

En Éthiopie, l'opérateur télécom majoritaire, Ethio-Telecom, appartient à l'État.

La qualité de service est très moyenne, le service après-vente médiocre, tant pour le réseau filaire que pour le réseau mobile.

Il en va de même pour l'Internet filaire (ADSL) : stabilité de la liaison très aléatoire. Toutefois, le réseau 3G est bon en général, au moins dans la capitale. La 4G existe depuis mars 2015, uniquement à Addis Abeba.

Suite à la libéralisation du secteur, un second opérateur télécom privé est actif en Ethiopie : Safaricom, qui ne dispose pas d'une couverture aussi large du territoire éthiopien mais d'un service très efficace.

## Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Éthiopie.

## Contacts utiles

### Service économique

Les services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la Direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, le soutien public au développement international des entreprises.

#### Service économique de Addis Abeba – Éthiopie

Adresse : Ambassade de France

Contact

Adresse : Ambassade de France

P.O. Box 2000

Addis Abeba - Éthiopie

Tél. : +251 11 140 00 00

Télécopie : +251 11 140 00 30

Site internet

## **Business France**

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Le bureau Business France d'Addis Abeba est compétent sur l'Éthiopie, Djibouti et le Soudan.

Opérateur public national au service de l'internationalisation de l'économie française, Business France valorise et promeut l'attractivité de l'offre de la France, de ses entreprises et de ses territoires.

Contact : M. Maxime Bieliaeff (Responsable Business France pour l'Éthiopie, Djibouti et le Soudan)

Adresse : Ambassade de France en Éthiopie, Quartier de Kebena, Addis Abeba

Tél : +251 (0) 140 00 38/39 / +251 (0) 944 345 110

Courriel

Site internet

## **CCEF**

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un **réseau actif de plus de 4 500 membres dans 146 pays**, au service de la présence française dans le monde. Ils mettent leur expérience au service des pouvoirs publics pour les conseiller, afin de parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

Site internet : Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

## **AFD**

L'Agence française de développement (AFD) est l'agence qui **met en œuvre la politique du développement définie par le gouvernement français**.

### **Agence française de développement**

Agence d'Addis-Abeba / Addis Ababa Agency

House 2077, Block B118\_33, Street BL\_03\_632, Addis Abeba.

Tel : +251 116392995/ +251 116392902

Courriel

Site internet

## **BAD**

L'Éthiopie est membre de la **Banque africaine de développement** (BAD).

Site internet

La page de l'Éthiopie

## **FMI**

- Bureau du représentant résident du FMI en Éthiopie
- L'Éthiopie et le FMI

## **Banque mondiale**

La Banque mondiale en Éthiopie.

# **Contacts utiles**

Date de mise à jour le : 06 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

**Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.**

## **Correspondants consulaires**

- Correspondant consulaire à Dire Dawa, Serge Carron : +251 933 01 90 09 ou +88 21 65 02 61 383
- Correspondants consulaires à Chachemene, Alex et Sandrine Kint : +251 911 88 76 80 / 81 ou 0088 21 65 02 64 750 (ce dernier activé uniquement en cas de crise)

## **Alliances françaises**

- **Alliance française d'Addis Abeba** - Tél. : +251 111 55 02 13 - Site Internet : <https://www.allianceaddis.org/>
- **Alliance française de Diré Daoua** : +251 251 11 30 91

## **Centre français d'études éthiopiennes (CFEE)**

Tél. : +251 111 23 47 67 ou +251 111 23 47 68

Site Internet : <https://www.cfee.cnrs.fr/>

## **Lycée Guebre Mariam**

Tél. : +251 111 55 16 03

Site Internet : <https://www.guebre-mariam.org/>

## **Numéros utiles**

### **À Addis Abeba**

- Suisse Clinic : + 251 11 416 16 49 // + 251 921 787 120 ; courriel : [info@suisseclinic.com](mailto:info@suisseclinic.com)
- Nordic Medical Centre : + 251 929 105 653 (ouvert 24/7 pour les urgences) ; <https://www.nordicmedicalcentre.com/>
- Hôpital St Gabriel : +251 116 61 36 22 // +251 116 18 73 45 // +251 116 61 44 00
- Hayat Hospital : +251 116 62 44 88 // +251 116 61 42 50

- Myung Sung International Medical Center (hôpital coréen) : +251 116 29 29 63 // +251 116 29 54 22
- Saint Yared General Hospital (près de Meganania, route de CMC) : +251 116 45 46 04 // +251 116 46 10 29 // +251 116 46 09 11 // +251 116 45 47 18

## À Dire Dawa

Bilal Hospital : +251 25 111 36 36

## Annuaire des représentations éthiopiennes en France

[Voir la liste](#)

### Ambassade de France en Éthiopie et Soudan du Sud

Publié le : 11 juin 2025

## Coordonnées

Quartier Kabana PO  
1464 Addis Abeba  
Éthiopie

9.0514942433677, 38.770664626992

+ 33 1 82 88 55 49

## Liens utiles

[Ambassade de France en Éthiopie et Soudan du Sud](#)

Facebook 

Courriel : [contact@ambafrance-et.org](mailto:contact@ambafrance-et.org)

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet

Accès ACCEO (personnes sourdes / malentendantes) : <https://app.acce-o.fr/client/service-france-consulaire>

WebRTC : <https://teletech.fr/webrtcbtn?consulat=addisade>

France consulaire

Délégation de la France auprès de l'Organisation de l'Union africaine (OUA) | Addis Abeba

Publié le : 13 juin 2025 Mis à jour le : 17 juin 2025

## Coordonnées

OUA

Ambassade de France

Quartier Kabana

1464 Addis Abeba

Éthiopie

9.0515790052248, 38.770600253978

(251) 011 140 00 00

## Liens utiles

[Délégation de la France auprès de l'Organisation de l'Union africaine \(](#)

.